

TRIBUNE LIBRE

# Je ne suis pas un porc, je suis un chien

**Un ancien résident du foyer d'accueil pour SDF "Ulysse" a déclenché un tourbillon en révélant à la presse (woxx 846 et 847) le fonctionnement interne de l'institution. Il s'explique sur cette page.**

La politique du logement social au Luxembourg a échoué. Depuis longtemps, beaucoup de personnes salariées ou non n'arrivent plus à se loger dignement à des prix abordables.

Depuis des années, la politique néolibérale a laissé la porte grande ouverte à la spéculation des propriétaires fonciers et immobiliers qui ne sont pas à même de construire suffisamment de logements à des prix abordables pour tous. Seul le profit maximal compte à leurs yeux. Le Fonds du Logement, pour sa part, n'arrive pas non plus à résoudre ce problème, car les procédures d'acquisition de terrains adéquats et les procédures administratives pour y construire sont trop bureaucratiques. Le Fonds du Logement arrive à peine à colmater les fissures.

Les bénéficiaires du revenu minimum garanti (RMG) ont droit, s'ils payent un loyer supérieur à 107 euros, à une bonification de loyer allant jusqu'à 123,95 euros (depuis

la promulgation de la loi relative au revenu minimum garanti en 1986), et cela indifféremment de la hauteur du loyer. Il y eut à cette époque une vive discussion politique au sujet d'une indexation de cette somme. Finalement, la décision fut prise de ne pas l'indexer - pour ne pas fausser la concurrence, sûrement. Cela fait 20 ans maintenant que les loyers augmentent et que la bonification ne suit pas.

Pour celles et ceux qui sont tout en bas de "l'échelle sociale", la situation est plus grave encore. Une fois tombé-e-s (ou poussé-e-s) de cette échelle, ils se retrouvent dans une situation déjà assez humiliante et ils n'ont nullement besoin d'être encore plus humiliés par les instances et autorités chargées de l'amélioration de leurs situations respectives. Pour bénéficier du RMG, il faut être domicilié et résider au Luxembourg. Or, si une personne se trouve sans domicile fixe et voudrait, pour quelque

raison que se soit, solliciter son droit au RMG, elle a besoin d'une domiciliation provisoire et est obligée de passer par le Foyer Ulysse, seule structure d'accueil autorisée par le ministère de la Famille à octroyer la domiciliation au 3, dernier Sol à Bonnevoie.

Ce Foyer (l'Abrigado ou la "Nuetsel" n'ont pas le droit de domicilier) qui a été conçu pour héberger une clientèle traditionnelle est maintenant devenu la seule structure devant accueillir tous les SDF indépendamment de leurs problèmes de santé ou autres, (alcoolisme, drogues, demandeurs d'asile, immigrés, personnes ayant dû déguerpir de leur logement, etc ...).

L'administration et l'infrastructure ne sont plus capables, par manque de places et de personnel, à gérer cet afflux de SDF, surtout pendant la période d'hiver (de début décembre à la fin mars).

La loi de 1998 réglant les relations entre l'Etat et les organismes oeuvrant dans les do-

maines social, familial et thérapeutique, impose à l'administration la signature d'un contrat d'hébergement avec son "client" et de demander une participation aux frais pouvant dépasser les 640 euros. Sans oublier qu'ils ne peuvent prétendre à la bonification de 123,95 euros susmentionnée! L'administration du Foyer Ulysse (a.s.b.l. dépendant de la Caritas) quant à elle, n'a pas trouvé meilleur moyen que de faire signer une procuration l'autorisant à ce que tous les revenus du client lui soient versés afin de mieux pouvoir gérer tout cet argent.

Contre cette "tutelle illégale", pratiquée depuis un moment par l'organisme, qu'elle ait été imposée ou non par un ministère ou autre autorité, il ne fallait surtout pas se manifester, parce que, ce qui a été bon pour un moment ne peut être mauvais maintenant ... surtout si c'est un SDF qui le conteste!

Si quelqu'un "d'en-bas" secoue l'échelle sociale, le risque est très grand que tous ceux qui s'accrochent ou essaient de s'accrocher à cette échelle soient remués. Si j'ai secoué un peu trop fort, je tiens à m'en excuser auprès de celles et ceux qui essaient encore, avec leur engagement, de donner aux utilisateurs du "Foyer Ulysse" le respect, l'humanité et l'assistance qui leurs sont dus.

Quant à ceux qui comparent le foyer à une porcherie et ses résidents à des porcs, je répons en citant Léo Ferré:

"On peut me mettre en cabane,  
On peut me rire au nez,  
ça dépend de quel rire,  
Je provoque - à l'amour  
et à l'insurrection,  
Yes! I am un immense  
provocateur,  
Les armes et les mots  
c'est pareil, ça tue pareil,  
il faut tuer l'intelligence  
des mots anciens avec  
des mots tout relatifs,  
courbes, comme vous  
voudrez, mettez-vous le  
bien dans la courbure,  
Nous sommes des chiens  
et les chiens, quand ils  
sentent la compagnie, ils  
se dérangent et on leur  
fout la paix, nous voulons  
la Paix des Chiens,  
Nous sommes des chiens  
de 'bonne volonté',  
Nous aboyons avec des  
armes dans la gueule,  
Je n'écris pas comme de  
Gaulle ou comme Perse,  
Je cause et je gueule  
comme un chien,  
Je suis un chien."  
(*"Le chien"*, Léo Ferré)

Fred Heyar

